

DÉPARTEMENT
TARN ET GARONNE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE MOISSAC

ARRONDISSEMENT
DE
CASTELSARRASIN

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'AN DEUX MILLE QUINZE LE 5 Mai (05/05/2015)

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 29 avril, sous la présidence de Monsieur HENRYOT Jean-Michel, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

ÉTAIENT PRESENTS: M. Jean-Michel HENRYOT, **Maire,**

Mme Christine HEMERY, Mme Maïté GARRIGUES, M. Michel CASSIGNOL, Mme Maryse BAULU, M. Jean-Luc HENRYOT, Mme Muriel VALETTE, M. Daniel CALVI, **Adjoints,**
Mme Anne-Marie SAURY, Mme Michèle AJELLO DUGUE, Mme Pierrette ESQUIEU, M. Pierre FONTANIE, Mme Eliette DELMAS, M. Michel PIRAME, Mme Sabine AUGE, M. Jean-Luc GARRIGUES, M. Laurent TAMIETTI, M. Pierre GUILLAMAT, M. Gilles BENECH, Mme Valérie CLARMONT, Mme Christine FANFELLE, M. Franck BOUSQUET, Mme Marie-Claude DULAC, **Conseillers Municipaux**

ÉTAIENT REPRESENTES :

Mme Colette ROLLET (représentée par Monsieur Jean-Michel HENRYOT), M. Jérôme VALETTE (représenté par Monsieur Jean-Luc HENRYOT), **Adjoints,**
M. Maurice ANDRAL (représenté par Monsieur Pierre FONTANIE), Mme Fabienne MAERTEN (représentée par Monsieur Jean-Luc GARRIGUES), Mme Fabienne GASC (représentée par Mme Maïté GARRIGUES), M. Mathieu RICHARD (représenté par Monsieur Laurent TAMIETTI), M. Aïzen ABOUA (représenté par Madame Eliette DELMAS), Mme Marie CASTRO (représentée par Monsieur Pierre GUILLAMAT), M. Gérard VALLES (représenté par Mme Christine FANFELLE), M. Patrice CHARLES (représenté par Madame Marie-Claude DULAC), **Conseillers Municipaux.**

Monsieur Daniel CALVI est nommé secrétaire de séance.

22 – 05 Mai 2015

TARIFS DES PRODUITS DE LA BOUTIQUE EN VENTE AU MUSEE DE MOISSAC

Rapporteur : Mme VALETTE.

Considérant la mise en vente de produits de la boutique permettant aux visiteurs de compléter leur découverte de l'histoire moissagaise en leur proposant l'achat d'ouvrages et objets dérivés liés aux expositions temporaires organisées au Musée de Moissac,



Considérant la nécessité de fixer les tarifs des produits de la boutique liés aux expositions temporaires présentées au Musée de Moissac,

**Le Conseil Municipal,
après en avoir délibéré,
à l'unanimité,**

FIXE les tarifs de vente des produits de la boutique comme suit, à compter du 21 juin 2015 :

Catégorie	Désignation	Pris de vente Public à l'unité	Prix de vente O.T. Moissac
Librairie	"Collections lapidaires du Musée de Moissac"	12 €	7,20 €
Objets dérivés	Reproduction gravure "Pourtrait de Moysac"	4 €	2,40 €
	Reproduction carreau de pavement de l'abbaye	12 € l'unité Ou 40 € les 4	7,20 € l'unité
	Petit microscope enfant	15 €	9€
	Kit de fossile à déterrer	6 €	3,60 €

DIT que les recettes générées par la vente des produits de la boutique du Musée de Moissac seront gérées par la régie municipale de recette des Affaires Culturelles.

Pour copie conforme

Moissac le 7 mai 2015

Le Maire,



Jean-Michel HENRYOT



Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal de TOULOUSE dans un délai de 2 mois à compter
De la transmission en préfecture le :
De sa publication et/ou notification le :